

Montlaur Un concours d'obstacles à l'Appalou

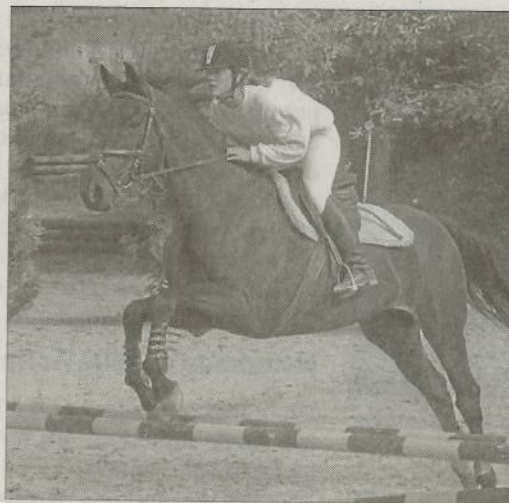
Il aura lieu demain au centre équestre.

Après le succès de la foire aux chevaux de l'an passé, l'équipe de l'hacienda poursuit sa longue chevauchée sur les terres rouges de l'Appalou, dans un autre domaine cette fois-ci.

En effet, Celsa Féraud, l'animatrice du centre équestre, a décidé d'organiser un concours d'obstacles sous la forme d'entraînement pour chevaux et poneys auquel sont conviés tout ce que le sud-Aveyron compte d'amateurs de la discipline. Belmont, Combrét, Campalviès, Saint-Affrique, Millau et Caylus seront au rendez-vous.

Fédérer les centres de la région

Pour Celsa, le but est, à terme, de « créer un réseau de partenariat avec les autres centres équestres afin de promouvoir échanges et compétitions sans avoir à faire d'énormes distances ». Ce sont donc quelques dizaines de cavaliers et de montures qui vont concourir sur des barres d'obstacles, demain, à partir de 8h30. Des lots offerts par divers partenaires sud-aveyronnais seront distribués aux compétiteurs. Étant peu accoutumé à ce genre de discipline, le public du Rougier sera le bienvenu et aura l'occasion d'ap-



■ Du saut d'obstacles au programme demain au centre équestre de Montlaur.

précier ce spectacle inédit dans le coin et dont l'entrée sera gratuite. Parallèlement à la compétition, une buvette doublée d'une restauration sera proposée entre deux sauts d'obstacles. Pour plus de renseignements téléphonnez au galop au 06 18 36 64 46.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03.

L'association du canal irriguée par de nouveaux membres

Les travaux de curage du canal ont pu se dérouler sur terrain sec mais, dès qu'ils ont été terminés, il s'est mis à pleuvoir. C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli à temps que s'est tenue l'assemblée générale de l'association.

Il a été question des travaux à venir qui seront réalisés grâce à une aide de 20 000 € sur deux ans de la part du conseil général à laquelle s'ajoutent 10 000 € de la mairie. Le président remercie ces deux institutions qui vont permettre d'une part le bétonnage d'un tronçon (Champ de Chabert, Pré-de-Condromines) et le rejointement de certains murs (au-dessus des jardins et route de Briols).

Le busage, quant à lui, est autofinancé et concerne les endroits où des éboulements peuvent survenir. Le problème du Moulin-Neuf est désor-



■ Claude Arvieu (à gauche) passe la main à Yves Guiraud.

mais réglé grâce à des conciliations survenues. Grâce à la création des jardins du Champ-Pauvre, le nombre d'adhérents passe à environ cent dix.

Quelques changements au bureau : après quelques années de présidence, Claude Arvieu passe la main et c'est Yves Guiraud qui le remplace. Alain Brousse est remplacé par

Francis Aubignac. Après avoir "curé" le canal, on a "curé" les plats au cours du repas offert afin de remercier les bénévoles pour leur participation à ces travaux collectifs. Place maintenant aux joies maraîchage pour tous et aux brouettes de légumes, qui, n'en doutons pas, grimperont, le temps venu, la côte de Montlaur.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03.